



# Diagnostic Territorial de la Guyane

## Synthèse et actualisation

*Synthèse basée sur l'étude CDES 2019, Schéma Territorial de Développement du Sport (STDS)*

Document réalisé par



*Décembre 2023*

## Table des matières

|   |    |
|---|----|
| <b>Introduction</b> .....   | 4  |
| <b>Synthèse « Bloc 1 » : Equipements / Haut niveau</b> .....  | 5  |
| 1. Equipements sportifs.....  | 5  |
| <i>Découpage territorial</i> .....  | 5  |
| <i>Taux d'équipement des territoires</i> .....  | 6  |
| <i>Eléments de prospective</i> .....  | 6  |
| <i>Eléments de conclusion</i> .....   | 7  |
| 2. Sport de haut niveau .....   | 7  |
| <i>Effectifs régionaux</i> .....  | 7  |
| <i>Retour sur Guyane Base Avancée (GBA)</i> .....   | 7  |
| <b>Synthèse « Bloc 2 » : Formations, emplois / Pratique sportive</b> .....  | 9  |
| 1. La pratique sportive de masse .....  | 9  |
| <i>31 661 licenciés, soit le 101ème rang des Départements français</i> .....  | 9  |
| <i>73 fédérations représentées en Guyane, avec une sur-représentation des fédérations unisport olympiques</i> ..... | 10 |
| <i>Le sport scolaire</i> .....  | 12 |
| <i>Eléments de diagnostic sur la Santé en Guyane</i> .....  | 14 |
| <i>Un difficile accès aux soins</i> .....   | 14 |
| <i>Santé &amp; rôle du sport</i> .....  | 15 |
| 2. Emploi et formation .....  | 16 |
| <i>L'emploi sportif</i> .....   | 16 |
| <i>La formation</i> .....   | 17 |
| 3. Evènements sportifs.....   | 19 |
| <b>Synthèse « Bloc 3 » : Pour une approche globale</b> .....  | 21 |
| 1. Rappel : les trois défis majeurs pour la Guyane .....  | 21 |
| 2. Rappel : les enseignements du diagnostic sportif.....  | 22 |
| 3. Quels axes stratégiques ? .....  | 22 |
| <i>L'accessibilité au sport</i> .....   | 22 |
| <i>Le développement économique par le sport</i> .....   | 23 |
| <i>La cohésion sociale par le sport</i> .....   | 23 |
| <b>Annexes</b> .....  | 25 |
| 1. Eléments actualisés sur la démographie en Guyane- Fiche thématique .....   | 25 |
| <i>Croissance de la population Guyanaise</i> .....  | 25 |

|  |    |
|--|----|
| <i>Eléments de prospective</i> .....                                       | 26 |
| 2. Eléments actualisés sur le haut niveau en Guyane- Fiche thématique..... | 28 |
| <i>Les sportifs de haut niveau guyanais</i> .....                          | 28 |
| <i>L'accès vers le haut niveau</i> .....                                   | 30 |
| <i>Quelles perspectives ?</i> .....  | 30 |

## Introduction

Pour réaliser la synthèse et l'actualisation des premiers éléments de cadrage de l'étude CDES 2019, nous avons structuré le travail en trois « blocs » afin de commencer à problématiser ce qui sera au cœur du PST Guyane :

Le bloc 1 regroupe les équipements sportifs et le sport de haut niveau. La problématique concerne la difficile conciliation entre sport de masse et sport de haut niveau.

Le bloc 2 regroupe la pratique sportive de masse et l'emploi / formation. La problématique est relative aux enjeux de l'emploi sportif et de la formation pour le développement de la pratique sportive de masse.

Le bloc 3 rappelle tous les défis à relever en Guyane et tire les enseignements du diagnostic sportif de 2019 pour proposer des axes stratégiques du PST à discuter lors des ateliers.

A ces synthèses, nous ajoutons des fiches thématiques en annexe et qui apportent des compléments d'information, en accord avec des données plus récentes, sur des thématiques spécifiques

## Synthèse « Bloc 1 » : Equipements / Haut niveau

Une question majeure qui se pose aujourd'hui aux décideurs est de savoir si la valeur économique du sport de masse est plus ou moins élevée que celle liée à l'accueil de grands événements sportifs ou au développement du spectacle sportif et du sport de haut niveau. D'un point de vue stratégique, la réponse à une telle question est primordiale puisque, compte tenu de la rareté des ressources disponibles, on est condamné à effectuer des choix :

Quel est le coût d'opportunité de la construction de grandes infrastructures sportives par rapport à la satisfaction d'autres besoins (éducation, santé, transport, logement...) ?

Quelle serait l'utilité sociale du même montant investi dans des équipements sportifs de proximité permettant le développement de la pratique de masse ?

Ce type de problématique se retrouve en Guyane qui s'était lancée dans la stratégie Guyane Base Avancée (GBA), en tant que base arrière des Jeux de Rio 2016. Face à cette stratégie de promotion du sport de haut niveau, la Guyane va être de plus en plus confrontée à des défis démographiques, économiques, culturels, sociaux qui interpellent la capacité du secteur sportif à y répondre :

Un premier point synthétise et actualise l'état des lieux relatif aux équipements sportifs. Un second point synthétise et actualise l'état des lieux sur le sport de haut niveau.

### 1. Equipements sportifs

#### *Découpage territorial*

Pour analyser la distribution des équipements sportifs en Guyane, il est important de s'entendre au préalable sur la pertinence d'un **découpage territorial**. Les équipements sportifs nécessitant des investissements conséquents, le niveau communal n'est pas toujours adapté, certaines communes n'atteignant pas la masse critique suffisante pour assurer un tel financement.

Rappelons par ailleurs que l'inscription du PST dans le projet territorial global tel que représenté par le schéma d'aménagement régional (SAR) nous a amenées à retenir cinq territoires :

- La CACL : Cayenne, Rémiré-Montjoly, Matouri, Roura, Montsinéry-Tonnégrande, Macouria.
- La CCOG Bas Maroni : Saint Laurent, Mana, Awala-Yalimapa, Apatou, Grand Santi.
- La CCOG Haut Maroni : Maripasoula, Pappaïchton, Saül.
- La CCDS : Kourou, Saint Elie, Sinnamary, Iracoubo.
- La CCEG : Regina, Ouanary, Saint Georges, Camopi.

Les pôles qui structurent ces territoires constituent l'armature urbaine guyanaise à trois niveaux :

- le niveau supérieur avec Cayenne et Saint Laurent
- le niveau intermédiaire avec Saint Georges, Kourou, Maripasoula...
- le niveau de base de proximité.

Il sera possible à partir de là d'élaborer un schéma territorial des équipements sportifs :

- Le niveau supérieur qui concerne les équipements de rayonnement national voire international.
- Le niveau intermédiaire qui concerne les équipements de rayonnement intercommunal.
- Le niveau de base qui concerne les équipements de proximité.

### *Taux d'équipement des territoires*

De façon globale, le recensement des équipements sportifs date de novembre 2018 et il ne semble pas y avoir eu de constructions majeures depuis cette date. Les travaux de mise à jour du recensement des équipements sportifs venant d'être initiés pour chaque région française, nous attendons donc les ateliers pour affiner plus qualitativement ces résultats généraux, notamment au niveau des équipements scolaires qui étaient envisagées en 2019.

Il nous apparaît que le point le plus important relatif au niveau d'équipement des communautés de communes concerne la très grande hétérogénéité du territoire guyanais :

Un premier indicateur concerne l'indice de proportionnalité entre les parts respectives de la population et des équipements dans chaque communauté de communes :

Les trois communautés de communes CACL, Bas Maroni et CCDS qui regroupent 90% de la population concentrent aussi 93,4% des équipements.

L'Ouest guyanais se caractérise par une nette sous-représentation des équipements en comparaison de son poids démographique (indice de 61 pour le Bas Maroni et surtout de 30 pour le Haut Maroni).

La CACL est à parité et la CCDS connaît une sur-représentation forte de ses équipements (indice de 159).

Un second indicateur concerne l'indice de sous/suréquipement en termes de nombre d'équipements pour 1000 habitants. L'indice de spécificité de 31 pour le Haut Maroni signifie que la densité d'équipement atteint à peine le tiers de la moyenne régionale. Le Bas Maroni présente quant à lui un retard de l'ordre de 40% par rapport à la moyenne régionale.

**Ces résultats sont d'autant plus préoccupants qu'ils risquent de s'accroître fortement à l'avenir du fait de la croissance démographique différenciée en Guyane.**

Les éléments dont nous venons de faire la présentation devront impérativement être corrélés à des données qualitatives issues des ateliers de travail. En effet, il s'agira notamment de collecter des données sur la construction éventuelle d'équipements depuis 2019 et qui n'apparaissent pas sur le RES, ainsi que sur l'état de dégradation desdits équipements, qui n'apparaissent pas ici et qui sont une problématique répandue en Guyane.

### *Éléments de prospective*

Nous reprenons, à des fins de cohérence, les prévisions démographiques du SAR. Néanmoins, des éléments de prospective démographique plus récents en provenance de l'INSEE seraient bienvenus.

Les prévisions du SAR donnent 515 000 habitants en Guyane en 2030. L'Ouest guyanais est identifié comme pouvant devenir le principal bassin de population de la Guyane, alors qu'il est déjà le plus touché par le sous-équipement sportif :

Le Bas Maroni aurait à long terme une densité d'équipements plus de deux fois inférieure à la moyenne régionale (indice de proportionnalité de 44) ; celle du Haut Maroni serait plus de six fois moins élevée que cette moyenne (indice de 16).

Le sur-équipement relatif de la CACL et de la CCDS se renforcerait, passant dans le premier cas de 114 à 162 et dans le second de 159 à 193)

En conclusion, **l'un des défis du PST sera de mieux équilibrer l'implantation des équipements en privilégiant notamment les zones dont la croissance démographique rapide (voir annexe démographie)** va entraîner des besoins en expansion rapide. Il faudra aussi certainement avoir une vision plus fine de l'Est guyanais dont le sur-équipement relatif tient essentiellement au faible nombre d'équipements concernés.

### *Éléments de conclusion*

Les données quantitatives sur les équipements nous permettent de dresser certains constats :

- La répartition territoriale en équipements est déséquilibrée, l'état des équipements est incertain
- Il apparaît indispensable de définir une priorisation au niveau des équipements, aussi bien au niveau des territoires que des types d'équipement

## 2. Sport de haut niveau

### *Effectifs régionaux*

Les résultats sur la « production » d'athlètes de haut niveau seront à discuter (**voir annexe sur le haut niveau**) et à mettre en relation avec les équipements hérités de GBA.

Il faudra certainement **reconsidérer la place du sport scolaire et du sport de masse** qui constituent le réservoir du sport de haut niveau (avec un focus sur les sections sportives scolaires et les sections d'excellence)

### *Retour sur Guyane Base Avancée (GBA)*

GBA était un programme d'infrastructures destinées à accueillir des délégations officielles susceptibles de venir s'entraîner avant de participer à la Coupe du Monde de football 2014 et aux JOP 2016 au Brésil. Ces infrastructures ont représenté un investissement de plus de 40M€ et ont ainsi doté la Guyane d'équipements de qualité pour le développement du sport de haut niveau.

Il est intéressant d'analyser la répartition géographique de ces investissements<sup>1</sup> :

| Territoire      | Montant des Investissements (M€) | % Valeur | % Population | Indice de proportionnalité |
|-----------------|----------------------------------|----------|--------------|----------------------------|
| CACL            | 26,4                             | 66%      | 51%          | 129                        |
| CCOG Bas Maroni | 8,5                              | 21%      | 33,2%        | 63                         |
| CCDS            | 4,5                              | 11%      | 13%          | 85                         |
| CCEG            | 0,6                              | 1,5%     | 2,8%         | 54                         |
| TOTAL           | 40                               | 100%     | 100%         |                            |

On retrouve **une surconcentration des investissements de GBA dans la CACL** autour de Cayenne avec des équipements emblématiques de qualité comme le stade nautique à Cayenne ; le stade E.Lama à Montjoly ; la réhabilitation du complexe sportif J.C.Lafontaine à Cayenne ; la salle des arts martiaux à Matoury ; la piste d'athlétisme à Rémiré-Montjoly ; la plaine des sports de Zéphir à Cayenne ; la base nautique à Montsinéry.

Pour la CCOG Bas Maroni, on retiendra essentiellement la piscine à Mana et le terrain de football de Mountendé à Apatou. Pour la CCDS c'est le stade Bois Chaudet à Kourou

Six fédérations françaises sont venues s'entraîner en vue des JOP 2016 : taekwondo, football (féminines), judo (féminines), escrime (hommes), natation synchronisée, natation (handisport).

Il reste aujourd'hui à apprécier quel héritage le programme GBA a légué à la Guyane :

L'IFAS dispose aujourd'hui d'infrastructure de qualité permettant de mettre en place des parcours d'excellence vers le haut niveau. Il en est de même pour les 34 sections sportives réparties dans les différents collèges de la région (**voir annexe sur le haut niveau**).

Un bilan de ces différents parcours vers le haut niveau sera à établir grâce aux ateliers de travail. En effet, il serait important de connaître le retour sur investissement dans les infrastructures type GBA pour apprécier si une alternative orientée vers le sport de masse ne serait pas plus rentable socialement.

C'est dans cette optique qu'on pourra discuter des préconisations avancées dans le document de travail fourni par la DGCOPOP « *schéma territorial des équipements sportifs* » (juin 2020) :

- **Les équipements de rayonnement national voire international ne sont pas particulièrement recommandés** : « les freins liés aux transports ainsi qu'aux possibilités d'accueil de grands événements font qu'il n'est pas forcément primordial d'équiper la Guyane de ce type d'équipements ».
- A l'inverse, les équipements de proximité sont plébiscités : « que chaque commune puisse disposer de nombreux équipements de proximité peu coûteux à la construction et en entretien [...] l'intérêt de ce type d'équipement étant d'accroître la capacité d'utilisation et donc l'utilité sociale ».
- En situation intermédiaire, des équipements de rayonnement intercommunal pouvant trouver leur place pour des rencontres sportives intercommunales.

C'est ce type de **schéma territorial des équipements à trois niveaux** (supérieur, intermédiaire, proximité) que nous devons discuter lors de nos ateliers.

<sup>1</sup> Guyane base avancée 2014-2016 Le Bilan



# Synthèse « Bloc 2 » : Formations, emplois / Pratique sportive

## 1. La pratique sportive de masse

Si l'analyse de la pratique d'activités physique et sportive se base principalement sur la pratique licenciée (disponibilité des données, possibilité de comparaison avec d'autres territoires et notamment le territoire national), il est notable que la Guyane doit être, selon toute hypothèse, concernée par une forte réalité de pratique hors structure, selon la tendance observée par ailleurs en France et dans la lignée des observations et témoignages des acteurs du sport guyanais (soulignant notamment leurs difficultés à convaincre les pratiquants à souscrire une licence).

*31 661 licenciés, soit le 101ème rang des Départements français*

La pratique sportive de masse en Guyane se caractérise par une **prévalence relativement faible de la pratique licenciée**, ce qui peut être attribué en partie à la pratique hors structure devenue prédominante au niveau national et local. En 2022, la Guyane comptait **31 661 licences fédérales**<sup>2</sup>, ce qui la place au **101ème rang des départements français en termes de nombre de licences**, toutefois, ce chiffre doit être mis en perspective avec la population du territoire.

*Il convient de noter qu'en 2017, le nombre de licenciés était plus élevé, à 35 788 licences fédérales, pour le 96ème rang national parmi les Départements.*

Le **taux de pénétration<sup>3</sup> du sport fédéral en Guyane est de 10,7%, bien en deçà de la moyenne nationale de 22,6%**. C'est une situation qui rapproche la Guyane de la Seine-Saint-Denis, un département caractérisé par une population jeune et précaire.

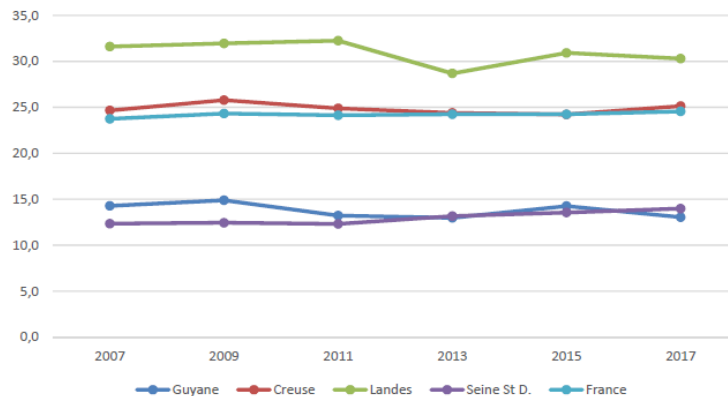
*A noter que depuis 2017, le taux de pénétration a diminué, passant alors de 13,1% à 10,7% en 2022.*

Sur la période de 2007 à 2017, le taux de pénétration en Guyane est resté relativement stable, avec une légère baisse de 14,3% à 13,1%. Cette stabilité met en lumière la persistance de la faible implantation du sport fédéral dans le territoire guyanais malgré une augmentation du nombre de licences. Cependant, cette augmentation n'a pas permis à la Guyane de rattraper les autres départements en termes de taux de pénétration.

<sup>2</sup> Recensement des licences réalisé par la Mission des Etudes, de l'Observation et des Statistiques (MEOS - INJEP), auprès des fédérations sportives agréées par le Ministère des Sports – 2022

<sup>3</sup> Le taux de pénétration est calculé en rapportant le nombre de licences à la population

**Tableau. Evolution des taux de pénétration entre 2007 et 2017**



Sources : traitement CDES du recensement des licences fédérales du Ministère des sports et de recensement de population de l'INSEE

En ce qui concerne la participation féminine, **la Guyane présente un taux de féminisation des licences équivalent à la moyenne nationale**, soit 37,2% contre 37,1% au niveau national.

La pratique sportive de masse en Guyane présente une **grande hétérogénéité au niveau infrarégional**. La Communauté de communes (CC) des Savanes se démarque comme le territoire le plus "sportif" de Guyane, avec une part de licenciés de plus de deux fois supérieure à la moyenne régionale, c'est par ailleurs le seul territoire où le taux de pénétration dépasse la moyenne nationale. La Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL) affiche un taux de pénétration proche de la moyenne guyanaise, en raison de sa part importante dans la population régionale.

En revanche, le Bas Maroni, l'Est Guyanais, et le Haut Maroni ont des taux de pénétration bien inférieurs à la moyenne régionale. Le Bas Maroni est le plus élevé parmi ces trois territoires, mais il reste deux fois moins important que la moyenne régionale. Pour ces zones, le développement du sport fédéral représente un défi particulièrement difficile.

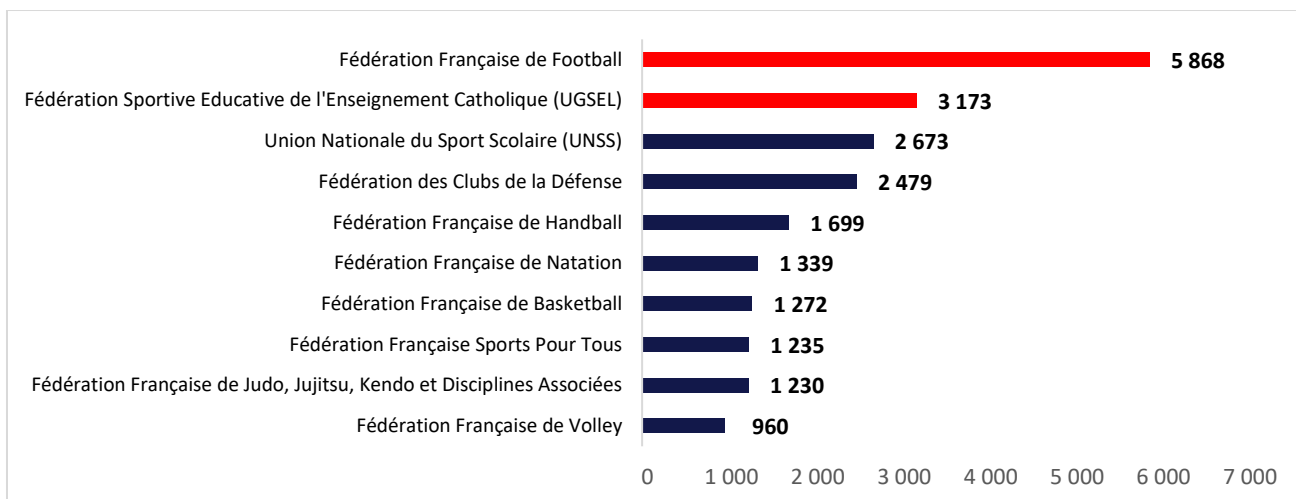
*73 fédérations représentées en Guyane, avec une sur-représentation des fédérations unisport olympiques*

En Guyane, la **pratique sportive licenciée présente des spécificités disciplinaires par rapport à la moyenne nationale**. En outre, les fédérations unisport non olympiques sont sous-représentées, avec une part deux fois moins importante qu'au niveau national (avec un indice de 50), tandis que les fédérations unisport olympiques sont légèrement sur-représentées (avec un indice de 104).

**Selon le recensement des licences de 2022, sur les 119 fédérations recensées au niveau national, 73 sont représentées en Guyane**, un chiffre inférieur à celui d'autres départements comme la Creuse (82), les Landes (96), la Seine-Saint-Denis (98).

Parmi les 10 fédérations les plus représentées en Guyane, sept se retrouvent également dans le Top 10 national. Les deux fédérations les plus importantes en Guyane sont les mêmes qu'au niveau national (la FFF et l'UGSEL), avec l'UNSS en troisième position. On compte également quatre fédérations multisports et/ou affinitaires parmi les 10 fédérations les plus représentées en Guyane. Enfin, 9 fédérations ont plus de 1 000 licenciés en Guyane.

## Graphique. Les 10 fédérations les plus représentées en Guyane<sup>4</sup>



En termes de spécificité disciplinaire, **certaines disciplines se distinguent particulièrement en Guyane**. A l'image des **clubs de défense** (indice 962) et du **canoë-kayak** (indice de 700) qui sont nettement sur-représentés. D'autres disciplines sont sur-représentées comme le cyclisme (212), le handball (182), la boxe (135), le football (134) et la voile (105).

Il est important de noter que l'étude des disciplines sous-représentées en Guyane est complexe en raison de la **palette d'activités moins importante sur le territoire et de ses spécificités géographiques**. Les sports d'hiver et les disciplines très confidentielles (jeu de paume, courses camarguaises, ...), peu présents sur d'autres territoires étudiés, ont été exclus de l'analyse.

Là aussi, **l'analyse au niveau infrarégional présente des différenciations significatives**, nous retrouvons des inégalités plutôt semblables à celle pointées sur la répartition des licenciés. En ce qui concerne le nombre de fédérations représentées, la CACL est la plus diversifiée, accueillant la quasi-totalité (64) des 73 fédérations présentes en Guyane. En revanche, le Haut Maroni ne compte que cinq fédérations.

En ce qui concerne les disciplines les plus populaires, le football est présent dans quatre des cinq territoires étudiés, suivi de près par l'UNSS et le handball, qui se trouvent dans trois territoires. La CACL, la CCS et, dans une moindre mesure, le Bas Maroni, se caractérisent par une plus grande diversité des disciplines sportives pratiquées. Dans l'Est Guyanais, l'UNSS et la FF sports pour tous représentent une part importante des licences, atteignant 56% du total, tandis que dans le Haut Maroni, l'UNSS représente 60,8% des licences.

### *Eléments de conclusion*

Du côté des constats :

- Le nombre de licenciés dans les clubs sportifs en Guyane est relativement faible par rapport à d'autres régions françaises.
- Sans qu'elle soit objectivée, une pratique hors structure (et hors prise de licence mais en club) a priori relativement importante

<sup>4</sup> Recensement des licences réalisé par la Mission des Etudes, de l'Observation et des Statistiques (MEOS - INJEP), auprès des fédérations sportives agréées par le Ministère des Sports – 2022

- Des spécificités de la pratique licenciée, tant du point de vue de l'hétérogénéité infrarégionale, avec des écarts de pratique important selon les territoires, qu'au regard des disciplines, avec une variété de fédérations représentées qui varient selon les secteurs
- Les habitants déclarent moins savoir nager que leurs compatriotes de métropole : 68,6 % en Guyane

Du côté des enjeux et / ou défis qui se posent :

- Le soutien à la pratique licenciée, en particulier en direction de certains publics cibles
- Le développement du savoir nager
- La répartition / la diversité de l'offre sur le territoire et sa capacité à répondre aux besoins différenciés des territoires, dans une logique de cohérence territoriale
- La capacité développer la pratique hors structure
- La structuration des acteurs associatifs pour porter une offre qui réponde aux enjeux de développement des pratiques sportives et socio sportives (entre autres, la question de la professionnalisation, la question de l'engagement bénévole et de la valorisation du bénévole)
- L'adéquation entre le schéma compétitif et les contraintes géographiques du territoire (coût et temps déplacement pouvant entraîner des ruptures de pratique, sans compter les questions relatives à la transition écologique)

### *Le sport scolaire*

#### *Eléments généraux*

A côté de l'éducation physique et sportive dispensée dans le cadre d'enseignements et d'horaires nationaux, des **activités sportives sont proposées aux élèves sous l'appellation de sport scolaire**. Le **sport scolaire s'appuie sur des associations sportives scolaires** qui sont investies d'une mission de service public à finalité éducative et sociale, définie dans des conventions qui les lient à l'État. Le développement de la pratique sportive dans le cadre du sport scolaire est un enjeu de politique éducative.

Le sport scolaire se pratique à la fois au premier degré et au second degré. Ce dernier contribue au développement physique, social et émotionnel des élèves. Voici quelques aspects clés du sport scolaire :

- **Compétitions Inter-écoles** : Les associations sportives organisent souvent des compétitions sportives contre d'autres établissements.
- **Développement Personnel** : Le sport scolaire aide au développement de compétences telles que le travail d'équipe, le leadership, et la persévérance. Il favorise également la santé mentale et le bien-être des élèves.
- **Inclusion et Accessibilité** : De nombreux programmes de sport scolaire s'efforcent d'être inclusifs et accessibles à tous les élèves, indépendamment de leurs capacités physiques ou de leur expérience sportive.
- **Événements** : Les associations sportives organisent parfois des festivals sportifs ou des journées sportives, où les élèves participent à diverses activités sportives, souvent dans un esprit de camaraderie et de plaisir plutôt que de compétition.
- **Rôle des Enseignants** : Les enseignants jouent un rôle crucial dans le sport scolaire, non seulement en enseignant les compétences sportives, mais aussi en promouvant des valeurs telles que l'esprit sportif et la santé.

En résumé, le sport scolaire est une composante essentielle de l'éducation, offrant aux élèves des opportunités pour se développer physiquement, socialement et émotionnellement à travers le sport.

### Regards sur les effectifs et leurs évolutions

La Guyane peut compter sur la présence des **4 fédérations du sport scolaire et universitaires**<sup>5</sup>, avec : l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré, l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS), la Fédération Sportive Educative de l'Enseignement Catholique (UGSEL) et l'Union Nationale des Clubs Universitaires.

| Les Fédérations scolaires représentées en Guyane                   | Nombre d'associations affiliées | Nombre de licenciés |
|--|---------------------------------|---------------------|
| Fédération Sportive Educative de l'Enseignement Catholique (UGSEL) |                                 | 3 173               |
| Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS)                           | 31                              | 3 656 (2022 – 2023) |
| Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré                  | 7                               | 1 564 (2021 – 2022) |
| Union Nationale des Clubs Universitaires                           |                                 |                     |

Côté USEP, le nombre de licenciés et d'associations affiliées connaît un rebond après avoir été lourdement impacté par la période du COVID (2026 enfants touchés en 2019, 830 en 2020), avec la perspective de poursuivre la montée en charge pour dépasser la situation d'avant COVID en 2023, avec plusieurs enjeux pointés : des enjeux de communication (sur Internet notamment), d'accompagnement à la création des associations, aux relations partenariales et / ou institutionnelles notamment avec l'UNSS et le Rectorat,...

Côté UNSS, l'évolution montre les mêmes tendances, avec un nombre de licenciés à hauteur de 6 863 qui a baissé sur les années suivantes pour connaître un rebond à partir de l'année scolaire 2022 – 2023. L'activité de l'UNSS sur la région a été bousculé par les restrictions sanitaires et des questions organisationnelles et de moyens humains, mais peut s'appuyer néanmoins sur un plan académique de développement du sport scolaire (PADSS) qui a été validé au début de l'année 2023 et la perspective de se fixer des objectifs sur les 4 prochaines années.

#### Eléments de conclusion

##### Du côté des constats :

- La période écoulée a été marquée par un certain nombre d'obstacle avec la crise sanitaire, l'absence de directeur régional côté UNSS...
- Après une baisse des effectifs, ceux-ci paraissent se rétablir et reprendre une courbe ascendante
- Le sport scolaire peut jouer un rôle essentiel dans la promotion de l'activité physique chez les jeunes

##### Du côté des enjeux et / ou défis qui se posent :

- Le renforcement et le développement du programme de sport scolaire pour encourager la participation des élèves
- La continuité de parcours et la liaison inter-cycles comme inter-degrés (avec le sport universitaire), pour mettre davantage en valeur la notion de parcours
- Le rôle du sport dans la réussite éducative des enfants (parcours scolaire, inscription dans la vie des établissements, engagement citoyen...)

<sup>5</sup> Recensement des licences réalisé par la Mission des Etudes, de l'Observation et des Statistiques (MEOS - INJEP), auprès des fédérations sportives agréées par le Ministère des Sports – 2022

### *Éléments de diagnostic sur la Santé en Guyane<sup>6</sup>*

Dans l'objectif de développer une politique sportive cohérente et adaptée, il apparaît essentiel de disposer d'éléments factuels quant à la situation sanitaire de la Guyane. En effet, déployée convenablement, l'activité physique et sportive peut apparaître comme un **élément pertinent de prévention et de limitation de certaines problématiques sanitaires** qu'il convient d'identifier. Il s'agira donc de **questionner le rôle du sport dans la stratégie sanitaire globale de la Guyane**.

De même que pour l'alimentation, l'activité physique joue un rôle préventif important pour de nombreuses maladies. Ainsi, selon l'OMS, il est préconisé d'effectuer au moins trente minutes de sport quotidien (marche, vélo, etc.) afin de maintenir une activité physique favorable à la santé. Néanmoins, **23%<sup>7</sup> de la population guyanaise de plus de 15 ans se trouve être en excès de sédentarité** (31 % en hexagone).

Influence du contexte socio-économique sur la santé des populations :

Les conditions socio-économiques dans lesquelles évoluent la population sont reconnues comme des déterminants de leur santé<sup>8</sup>.

L'objectif ici n'est pas de développer l'entièreté des problématiques économiques rencontrées par la population Guyanaise. Cet élément a déjà été traité dans le Schéma Territorial de Développement du Sport (STDS). Notons toutefois qu'il existe en Guyane des populations susceptibles d'être plus vulnérables car en **difficulté d'accéder aux soins pour des raisons financières** (18.5% des guyanais déclarent renoncer aux soins pour des raisons financières<sup>9</sup>). Par exemple, le taux de chômage à Saint-Laurent atteint 46.1% en 2020 quand il est de 15.7% à Rémire-Montjoly. Sur l'ensemble du territoire, presque 55% des 15-24 ans sont au chômage. Cette **inactivité de la jeunesse peut engendrer d'autres problématiques sanitaires, notamment les déviances vers les addictions**.

A ceci pourraient s'ajouter les questions autour des **logements insalubres, de l'accès à l'eau et même de la gestion des déchets**. Nous ne rentrerons toutefois pas dans le détail pour tous ces items.

Les contraintes imposées aux populations (que nous développons ici et tout au long de cette note) sont sans doute à l'origine des chiffres **relatifs à l'espérance de vie, nettement inférieurs à ceux de la France entière** : l'espérance de vie à la naissance<sup>10</sup> (2022) d'une femme Guyanaise était de 82.6 ans (contre 85.2 ans en France), celle d'un homme de 76.4 ans (contre 79.3 ans en France).

### *Un difficile accès aux soins*

Un désert médical :

**La Guyane est considérée comme un désert médical** (241.9 médecins pour 100 000 habitants contre 341.9 en France, tous médecins confondus en 2022). Plus spécifiquement, on note une forte inégalité de répartition du corps médical sur le territoire guyanais : Cayenne ayant par exemple un grand nombre de médecins généralistes quand Saint-Elie ou Sinnamary n'en disposent pas. De plus, certaines spécialités viennent à manquer (cardiologie, psychiatrie, pédiatrie par exemple).

Carences en établissements de santé :

Les trois centres hospitaliers principaux se trouvent à Cayenne (ainsi que deux hôpitaux privés), Kourou et Saint-Laurent. Cela contraste fortement avec l'absence de tous services médicaux, même de

<sup>6</sup> Données extraites du Tableau de bord d'indicateurs en santé des communes dotées d'un CLS (CRPS, 2023)

<sup>7</sup> Tableau de bord d'indicateurs en santé des communes dotées d'un Contrat Local de Santé - Centre de Ressources Politiques de la Ville de Guyane (2023)

<sup>8</sup> Modèle des déterminants de la santé de Whitehead & Dahlgren, 1991

<sup>9</sup> Selon l'INSEE.

<sup>10</sup> Selon l'INSSE - 2022

pharmacies, à Iracoubou ou Awala. Plus précisément, le territoire manque d'infrastructures très spécialisées comme un centre dédié à la lutte contre le cancer.

Par ailleurs, la Guyane se caractérise par des **flux migratoires massifs** en provenance des pays frontaliers mais aussi de **nombreuses personnes sans domicile fixe** ou avec des **problèmes d'addictions**. Pourtant, le territoire souffre d'un manque d'établissements médico-sociaux dédiés à leur gestion. En témoigne la présence de 6 Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) seulement (dont 3 à Cayenne) et l'absence de Commission d'accès aux documents administratifs (CADA).

C'est en ce sens que le sport pourrait participer à la création de lien avec les établissements médico-sociaux existants (inclusion par le sport, lutte contre la sédentarité, gestion des addictions, etc).

### *Santé & rôle du sport*

Les éléments suivants nous permettent deux constats. Premièrement, le sport peut contribuer à **améliorer l'évolution de certaines pathologies** évoquées dans ce paragraphe. Deuxièmement, il apparaît impératif de **questionner le rôle du sport dans la politique sanitaire de la Guyane** (stratégie sport-santé et lien entre les acteurs, capacité à créer un véritable accès à un parcours de prévention autour de la santé reproductive et sexuelle, gestion des questions de perte d'autonomie grâce à l'Activité Physique Adaptée notamment et du handicap). Tous ces axes viennent **s'imbriquer dans l'Axe 2 du Programme National Nutrition Santé Outre-mer** : Améliorer l'environnement alimentaire et physique pour le rendre plus favorable à la santé.



### *Lutte contre la sédentarité :*

La Guyane se distingue tout particulièrement pour son **nombre élevé de maladies nutritionnelles**, notamment le diabète acquis et l'hypertension artérielle. Par ailleurs, la moitié des Guyanais étaient en surpoids ou en situation d'obésité en 2019<sup>11</sup> (ce phénomène touchant plus les femmes que les hommes). Il n'est donc certainement pas un hasard que la population guyanaise souffre de plus d'AVC que dans l'hexagone (étant entendu que la pratique d'une activité physique régulière diminue le risque que la pathologie survienne). On pourrait corréliser l'ensemble de ces informations au fait que seulement **23% de la population guyanaise déclarent respecter les 30 minutes de marche ou vélo par jour** (étant une recommandation de l'OMS), reflétant un excès de sédentarité inquiétant<sup>12</sup>.

### *Santé sexuelle et reproductive :*

La **thématique de la santé sexuelle est prégnante en Guyane**. Ainsi, le territoire est par exemple le département avec la plus forte prévalence<sup>13</sup> VIH de France<sup>14</sup>. D'autres Infections Sexuellement Transmissibles (IST) sont également citées telles que la syphilis ou le VHB. De plus, la parentalité pour les jeunes filles est un phénomène courant.

<sup>11</sup> Selon l'INSEE

<sup>12</sup> Drees-Insee, Enquête Santé Dom, EHIS 2019

<sup>13</sup> Proportion de personnes malades à un moment donné au sein d'une population

<sup>14</sup> Selon Santé Publique France

Autonomie & handicap :

La population de plus de 65 ans en Guyane en perte d'autonomie reste forte en Guyane. En 2020, 183.2/1 000 personnes de plus de 75 ans étaient bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA)<sup>15</sup>.

Concernant la question du handicap, on dénombrait par exemple 2 579 bénéficiaires de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH) en 2022 en Guyane<sup>16</sup>. Le rôle de la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH) **ne semble pas s'étendre sur l'entièreté de la Guyane** ce qui pose question. Dans les écoles, il apparaît que l'accompagnement des élèves en situation de handicap est rare (69% d'élèves ne bénéficient d'aucune forme d'accompagnement).

Éléments notable sur le lien à l'entrée formation : « *En Guyane, le sujet du sport santé n'apparaît pas comme ayant suscité d'initiatives d'envergure. Seules deux MSS sont actuellement ouvertes, à Cayenne et Matoury. L'IREPS de Guyane (Guyane Promo Santé) diffuse un catalogue de formations sur l'accompagnement aux problématiques de santé très substantiel mais qui ne laisse pas apparaître d'actions spécifiques en faveur du sport santé* »<sup>17</sup>.

### Éléments de conclusion

Du côté des constats :

- Un difficile accès aux soins, la Guyane est considérée comme un désert médical
- Des enjeux plus spécifiques en termes d'addictions, de sédentarité...

Du côté des enjeux et / ou défis qui se posent :

- Le rôle du sport dans la stratégie sanitaire globale de la Guyane
- L'intégration du sport dans les programmes de promotion de la santé avec une visée d'amélioration de la qualité de vie de la population
- La sensibilisation de la population guyanaise, en particulier les groupes vulnérables (à préciser), aux avantages du sport pour la santé

## 2. Emploi et formation

### *L'emploi sportif*

L'emploi sportif en Guyane présente des caractéristiques marquantes. Dans un contexte de chômage élevé, **l'emploi sportif est peu développé, avec une prédominance de l'emploi public, représentant 60% de l'emploi sportif local**<sup>18</sup>. Parmi les collectivités, la CTG est le **principal employeur**, occupant 70% des emplois publics. Cependant, la majorité des associations sportives, neuf sur dix, n'emploient aucun salarié, reflétant la **faible structuration du mouvement sportif local**.

L'évolution de l'emploi sportif dans le **secteur privé montre des difficultés de développement**, avec une relative stagnation autour d'une soixantaine d'établissements employeurs chaque année. Malgré cette stagnation quantitative, on note une diversification des types d'établissements employeurs, liée à la diversification de l'offre sportive, notamment dans les catégories de centres de culture physique et d'enseignement de disciplines sportives. Les effectifs salariés ont connu **une légère augmentation**,

<sup>15</sup> Sources : Insee - Drees - enquête sociale

<sup>16</sup> Sources : MSA - CNAF INSEE

<sup>17</sup> Ibid Rapport « Politiques publiques du sport dans les Outre-Mer, Mai 2023. + [Promotion de la santé en Guyane - Guyane Promo Santé \(gps.gf\)](#)

<sup>18</sup> DJSCS Guyane et CROS Guyane, L'emploi dans le champ du sport en Guyane – Réalités et perspectives d'évolution 2017



passant de 182 en 2007 à 207 en 2017, avec une augmentation notable dans les clubs de sport à partir de 2015.

**Tableau. Répartition de l'emploi sportif en Guyane**

|                                       | effectifs  | part de l'emploi sportif (en %) |
|---------------------------------------|------------|---------------------------------|
| Clubs associatifs                     | 52         | 11,2                            |
| Ligues / comités                      | 44         | 9,5                             |
| Collectivités                         | 279        | 60,0                            |
| Centres de culture physique - fitness | 32         | 6,9                             |
| Commerces de détails                  | 30         | 6,5                             |
| Emplois du MS                         | 8          | 1,7                             |
| Emplois aidés                         | 20         | 4,3                             |
| <b>Total</b>                          | <b>465</b> | <b>100,0</b>                    |

Source : DJSCS Guyane et CROS Guyane, *L'emploi dans le champ du sport en Guyane – Réalités et perspectives d'évolution 2017*.

La localisation de l'emploi sportif dans le secteur privé révèle une **forte hétérogénéité territoriale**. La CACL concentre la majeure partie de l'emploi sportif, regroupant 72% des établissements et 87% des salariés. En revanche, l'Est guyanais ne compte aucun établissement employeur, le Haut Maroni en a un seul, tandis que le Bas Maroni est également sous-doté en emplois sportifs. La CCDS présente une situation intermédiaire, avec une proportion d'établissements proche de sa taille démographique, mais une part moindre de salariés.

### *La formation*

La **formation dans le domaine du sport en Guyane est confrontée à plusieurs défis**. Le développement limité de l'emploi sportif se traduit par une **faible offre de formation dans ce secteur**. Les personnes ayant suivi des formations spécifiques dans le sport sont rares, en raison de l'accès difficile à la formation et de la difficulté à retenir les personnes formées.

En 2016, seuls des diplômes de niveau IV, tels que les BPJEPS "Loisirs Tout Public" et "Animation sociale", ont été délivrés en Guyane, au nombre de 13<sup>19</sup>. Cependant, les années précédentes avaient enregistré un nombre légèrement plus élevé de diplômés (22 en 2014 et 18 en 2015), dont certains de niveau III, comme les BEJEPS.

**L'offre de formation en sport sur le territoire guyanais est limitée**, comme en témoigne le site des CARIF-OREF. En 2023, **seule une formation sportive est répertoriée** (c'est moins qu'en 2017 où 3 étaient répertoriées), elle est proposée par l'Université de Guyane, qui est une licence professionnelle Gestion et développement des organisations, des services sportifs ou de loisirs.

#### **Zoom sur l'offre de formation du CREPS Antilles-Guyane**

En parcourant le site du CREPS Antilles-Guyane nous pouvons voir que cet acteur sportif propose quelques offres de formations. Ces dernières vont des **formations courtes** (PSC1, CAEPMNS, Savoir Rouler, ...) aux **formations plus longues** (BPJEPS Activités de la Forme, DEJEPS Développement de projets, territoires et réseaux, DEJEPS activités de plongée subaquatique, ...).

<sup>19</sup> Panorama national des DJSCS - 2017



Source : illustration de la rubrique formation du site internet du CREPS

Aussi, nous pouvons, noter la présence de **quelques organismes de formation** sur le territoire, comme S-Team Formations (BPJEPS Forme et Judo) ou encore le **groupement d'Economie Sociale AROSEP**, Guyanasso, qui est une structure d'appui et de mutualisation de services dédiée à la professionnalisation des associations du territoire de la Guyane (dont fait parti le réseau Profession Sport et Loisir via le GEPSL). Auparavant, le CFA Kalamus proposait des formations BPJEPS Activités Physiques et Sportives, mais l'analyse de leurs dernières informations ne permet pas de relever si cette formation a été poursuivie à la rentrée 2023.

Sur le plan universitaire, **deux cursus sont directement liés au sport** : le DU Sport et Management (Bac +2) et la Licence Professionnelle Gestion et Développement des Organisation et des services sportifs et de loisirs. De plus, un Master "Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation - mention Ingénierie des actions d'insertion et de développement local" est disponible, bien qu'il ne soit pas directement affilié au sport, il peut contribuer au développement local du sport en fournissant des compétences pertinentes.

### Éléments de conclusion

#### Du côté des constats :

- L'emploi sportif est peu développé, avec une prédominance de l'emploi public
- Une forte hétérogénéité de la localisation de l'emploi sportif
- L'offre de formation en sport sur le territoire guyanais est limitée
- Enjeux sur les métiers de l'encadrement sportif, de l'ingénierie de projet et de l'entretien
- La superficie du territoire et les contraintes de déplacement qu'il sous-tend

#### Du côté des enjeux et / ou défis qui se posent :

- La capacité d'observation de l'emploi sportif sur le territoire
- Le développement de l'emploi sportif sur des secteurs / métiers porteurs
- Le développement des compétences et de la mobilité des encadrants et agents
- Le développement des opportunités d'emploi et de formation dans le domaine du sport pour encourager la professionnalisation et l'encadrement sportif local
- L'optimisation des ressources et partenariats inter-collectivités (plate-forme d'appui territoriale pilotée par la CTG, en collaboration avec d'autres collectivités, pour mutualiser les ressources et favoriser le partage de compétences dans le domaine du sport)
- Le développement et la structuration d'une offre de formation plus diversifiée et pérenne (maillage en OF, suivi des OF, niveau des formations, offre sur le para-sport, lien à l'AFDAS...)
- La lisibilité de l'engagement dans la voie sportive en formation initiale

### 3. Evènements sportifs

En Guyane, des événements sportifs se tiennent tout au long de l'année, reflétant la passion de la région pour le sport. Pour faire rayonner son dynamisme sportif, la Guyane peut s'appuyer sur son **patrimoine culturel et géographique particulièrement apprécié pour la diversité de pratiques qu'il offre**. Toutefois, la Guyane s'appuie sur un **panel plutôt réduit d'évènement structurants** et structurés. Ces événements sportifs ne sont pas seulement des compétitions, mais aussi des moments de rassemblement social et culturel, reflétant la diversité et la richesse de la Guyane.

L'évènement sportif **le plus populaire de Guyane est sans aucun doute le Tour de Guyane**, une compétition cycliste par étapes dont la 32<sup>ème</sup> édition s'est tenue en août 2023. Cet évènement sportif d'ampleur où des cyclistes locaux et internationaux s'affrontent sur les routes guyanaises, semble le plus structuré sur le territoire. Au fil des années, l'évènement s'est professionnalisé et attire de plus en plus de villes candidates pour faire partie du tracé annuel.



Source : illustration provenant du site internet francetvpro

Deux autres évènements, plus traditionnels disposent d'un rayonnement local fort, bien que moins couverts médiatiquement.

Il s'agit premièrement **des « Jeux Kali'na »**. Organisés chaque année depuis 2005 dans l'est guyanais, ces Jeux sont fortement marqués par la culture amérindienne, à l'image des épreuves : course à pied, grimper de cocotiers, tir au harpon, remontée de pirogues, course de pirogue, tir à l'arc, tir à la corde, jeu du diable et transport de charge. Les Jeux Kali'na réunissent près de 400 participants, la plupart issu du territoire guyanais. L'objectif de la municipalité d'Awala Yalimapo, qui organise et accueille ces Jeux, est de parvenir à en faire explicitement les « Jeux de la Guyane » et de susciter un intérêt international autour des différentes épreuves de la compétition. Tout comme Les maîtres de la pagaie, les Jeux Kali'na sont agrémentés d'une vaste offre culturelle et d'artisanat local donnant davantage de relief encore à l'évènement. Ils attirent chaque année plusieurs milliers de spectateurs. Après quelques années d'arrêt, les Jeux Kali'na seront de retour en décembre 2023 pour leur 16<sup>ème</sup> édition.

Deuxièmement, **la course « Les maîtres de la pagaie »** organisé à Kourou par l'association Terre de jeux. Elle consiste en une course de pirogues par équipe mettant en confrontation près de 400 participants venant essentiellement de Guyane mais aussi de métropole. La compétition se déroule sur deux jours et attire chaque année près de 5000 spectateurs. En amont de la course, la fabrication des pirogues est confiée au chantier maritime d'insertion de Kourou et les pagaies sont produites par des artisans locaux, l'objectif étant de contribuer au développement de la filière maritime, d'une part, et de renforcer la dimension sociale et locale de cet évènement, d'autre part. Toutefois, la dernière édition de cette course a eu lieu en 2017, sans que nous puissions savoir si une nouvelle est programmée.

Un **certain nombre d'évènements sportifs du territoire guyanais sont en péril**, voire au point mort depuis quelques années. En cause, les évènements existants disposent d'une **couverture médiatique faible**, et font face à des **problèmes de structuration et de logistique** sur le long terme. Ces

problématiques rencontrées pour l'organisation de manifestations sportives sur le territoire ont été **exacerbée par la période de crise sanitaire et les évènements de ces dernières années.**

En résumé, les événements sportifs en Guyane possèdent un **potentiel significatif pour stimuler le sport, la culture, et l'économie locales**, plus particulièrement en s'appuyant sur les ressources naturelles offertes par le territoire. Toutefois, les organisateurs d'événements sportifs sont aussi confrontés à des **défis en termes de ressources, de visibilité et de développement durable**. La gestion de ces forces et faiblesses est cruciale pour maximiser leur impact positif.

### Eléments de conclusion

Du côté des constats :

- Un patrimoine culturel et géographique qui offre du potentiel
- Un panel plutôt réduit d'évènement structurants et structurés
- La superficie du territoire et les contraintes de déplacement qu'il sous-tend

Du côté des enjeux et / ou défis qui se posent :

- L'évènementiel au service du développement des pratiques
- L'attractivité du territoire (interne / externe) à travers l'évènementiel sportif
- La valorisation du patrimoine et des différents terrains de jeux qu'il propose notamment en matière de sport de pleine nature
- Le développement d'un écosystème / d'une économie sportive autour de l'évènementiel
- La conciliation entre les pratiques sportives de pleine nature, en particulier dans le cadre d'évènements, et les impératifs de la préservation de l'environnement et de la transition écologique
- La place de l'évènementiel sportif « du quotidien » (rencontres du WE, temps festif d'une association sportive / d'un club) dans la vie locale, l'animation des territoires et la construction de lien social entre les habitants d'un même territoire, ainsi que dans l'ouverture au monde (et à son territoire) pour les plus jeunes

## Synthèse « Bloc 3 » : Pour une approche globale

Il s'agit d'expliquer comment passer du diagnostic sportif actualisé à des axes stratégiques qui vont structurer le PST et qui feront l'objet de discussions lors de nos ateliers. La difficulté est bien-sûr de s'assurer de l'appropriation de ces axes stratégiques par les acteurs locaux, d'où l'importance de la première séance de travail. Il s'agira de bien expliquer que le PST ne peut pas être structuré en silos en suivant le découpage du diagnostic sportif (équipements sportifs, pratique sportive de masse, sport de haut niveau, emploi et formation). Il faut au contraire, comme indiqué dans notre rapport de 2019 absolument jouer la carte de la transversalité et adopter des axes stratégiques qui obéissent à cette contrainte.

En introduction, nous rappelons tout d'abord les principaux défis à relever par le secteur sportif guyanais dans un contexte socio-économique très difficile. Nous rappelons ensuite les principaux enseignements du diagnostic sportif actualisé. En confrontant ces deux ensembles, il est possible de proposer des axes stratégiques pour le PST qu'il faudra faire discuter, amender, avaliser par nos partenaires de façon à ce qu'ils se sentent partie prenante de tels axes.

### 1. Rappel : les trois défis majeurs pour la Guyane

Le premier défi concerne la croissance démographique guyanaise galopante qui va créer de multiples besoins au niveau de la santé, de l'éducation, des transports, du logement, de la culture et bien sûr du sport. Nous avons déjà souligné que cette croissance démographique était très différenciée selon les territoires. Il faudra donc s'entendre sur des prévisions démographiques globales et par territoires à l'horizon 2030 et 2050. Par ailleurs, il faudra également discuter des évaluations de l'ampleur exacte de l'immigration illégale qui constitue un vrai défi pour les services publics (santé, sport, éducation...).

Le second défi concerne la très grande hétérogénéité du territoire guyanais avec deux grandes lignes de fracture entre l'est et l'ouest d'une part, entre le littoral et l'intérieur d'autre part. Le littoral concentre l'essentiel de l'activité économique mais il faut réfléchir à la situation toute particulière des communes isolées qui ne sont accessibles qu'en pirogue ou en avion. On retrouve ici tout l'enjeu de l'amélioration du système de transport dans la mesure où une mobilité insuffisante se traduit toujours par de la captivité sociale.

Le troisième défi est culturel. Un tiers de la population guyanaise est d'origine étrangère Comment faire cohabiter des cultures très différentes : créole, amérindienne, antillaise, bushinengué, hmong, chinoise, haïtienne, brésilienne, surinamaïse, métropolitaine ;

Face à ces trois défis majeurs, nous pensons que le sport permet d'apporter une contribution significative et à moindre coût. Voilà l'enjeu majeur que représente le PST. Pour structurer un tel projet, il faut tirer au préalable les principaux enseignements de notre diagnostic sportif.

## 2. Rappel : les enseignements du diagnostic sportif

Quatre enseignements majeurs peuvent être mis en avant :

- Le territoire de la Guyane est fortement hétérogène d'un point de vue sportif et des priorités devront être discutées, notamment en matière de rattrapage vis-à-vis des équipements et de l'encadrement.
- Des problèmes très spécifiques à certains territoires doivent être pris en compte : la situation particulière des quartiers difficiles d'une part, des territoires isolés d'autre part.
- Les contraintes de mobilité (interne et externe) rendent très difficile l'accessibilité à la pratique et l'organisation de compétitions ou l'accueil d'événements.
- La politique sportive guyanaise se caractérise par un déficit de transversalité, ce qui se perçoit par exemple avec la place du sport dans le schéma d'aménagement régional (SAR). Dans un document de près de 500 pages produit par la CTG, le sport n'est mentionné que dans quelques paragraphes. De la même façon, notre mission de terrain en 2019 nous a permis de constater le peu de relations entretenues sur le sujet du sport entre les différentes institutions (CTG, DJSCS, agglomérations, communes). L'absence de concertation entre ces institutions n'est pas favorable à un développement harmonieux du sport sur le territoire. Enfin, les liens entre la politique sportive et d'autres secteurs sont quasiment inexistants. C'est le cas par exemple pour le tourisme ou pour le secteur social. A l'inverse, les acteurs du sport ne cherchent pas à aller au-delà de leur secteur d'intervention.

Ce sera donc un des gros défis à relever par la conférence régionale du sport en Guyane pour faire travailler ensemble des acteurs qui ont l'habitude de travailler en silos. De ce point de vue, comme souligné dans le rapport du sénateur Dominique Théophile, l'absence de DRAJES en Guyane constitue certainement un frein à l'intégration de tous les acteurs, d'où sa quatrième préconisation : « dans les territoires sans DRAJES, veiller à ce que les services des sports aient une place et une lisibilité à la hauteur des enjeux du développement sportif »(page 11).

Voilà pourquoi cette demande de transversalité doit également se traduire dans le choix des axes stratégiques qui vont structurer le PST. On ne pouvait pas en rester à des groupes de travail qui resteraient cantonnés dans leurs silos (équipements sportifs, sport de haut niveau, animation, emploi/formation). Il faut au contraire aller à la recherche d'axes stratégiques qui vont brasser tout cela transversalement.

## 3. Quels axes stratégiques ?

Nous pouvons repartir de notre diagnostic partagé élaboré autour de trois thématiques : l'accessibilité au sport ; le développement économique par le sport ; la cohésion sociale par le sport.

### *L'accessibilité au sport*

Cet atelier pourrait se dérouler en trois étapes :

Dans un premier temps, il faut s'entendre sur un diagnostic partagé de l'hétérogénéité du territoire guyanais en matière d'accès à la pratique sportive :

- Quelle typologie des territoires retenir ?
- Quelles priorités ?
- Quels arbitrages ?

Dans un second temps, il faut penser les rattrapages pour les territoires les plus défavorisés, ce qui nécessitera l'élaboration de plusieurs schémas territoriaux :

- Quels équipements ?
- Quels plans de formation ?
- Quels plans de soutien aux clubs ?
- Quels plans de transports ?
- etc.

Dans un troisième temps, une réflexion sera nécessaire sur les modalités de coopération entre tous les acteurs impliqués. Cela concerne à la fois la concertation entre les acteurs sportifs (mutualisation des équipements, des emplois, de l'ingénierie de montage de projets...), mais également entre le secteur sportif et les secteurs économiques (partenariats avec le secteur des transports, de l'éducation, de la santé, du social...).

#### *Le développement économique par le sport*

Un premier point pourrait discuter de la responsabilité des difficultés de transport dans la pratique sportive, l'organisation de compétitions sportives ou l'accueil de manifestations sportives.

Un second point pourrait présenter une liste des projets les plus aptes à générer du développement économique :

- Quelle attraction de populations extérieures au territoire d'accueil pour la pratique de sports de nature ?
- Quels outils de suivi emploi/formation ?
- Quel accueil de manifestations de sports de nature ?
- Quel accueil de compétitions de haut niveau ?
- etc.

Un troisième point s'attachera aux problèmes posés par la conception et l'organisation de tous ces projets qui là encore vont tourner autour de la transversalité :

- Faut-il un département dédié à la mobilisation et la coordination de toutes les parties prenantes impliquées ?
- Faut-il une instance pour mettre en place des formes de mutualisation ou de contractualisation pour améliorer les modalités de transport collectif des sportifs ?
- Comment promouvoir de nouvelles modalités de transport ?
- Quelle coopération entre sport et tourisme ?
- etc.

#### *La cohésion sociale par le sport*

Un premier point pourrait s'attacher à caractériser précisément la situation des territoires guyanais les plus défavorisés, les quartiers difficiles d'un côté, les territoires isolés de l'autre. Une évaluation des besoins dans les QPV s'avère indispensable, comme dans les villes isolées, pour améliorer la cohésion sociale par le sport.

Un second point pourra recenser toutes les solutions envisageables pour permettre le déploiement des fonctions sociales du sport :

- Comment améliorer l'insertion des jeunes par le sport ?
- Comment lutter contre la sédentarité et l'addiction aux écrans par le sport ?
- Comment améliorer la pratique sportive à l'école.
- Quel déploiement du sport santé sur le territoire ?
- etc.

Un troisième point retrouvera la question de la mise en place de la transversalité : comment penser la coopération et la coordination des actions entre le secteur sportif et les secteurs de l'éducation, du social, de la santé...



## Annexes

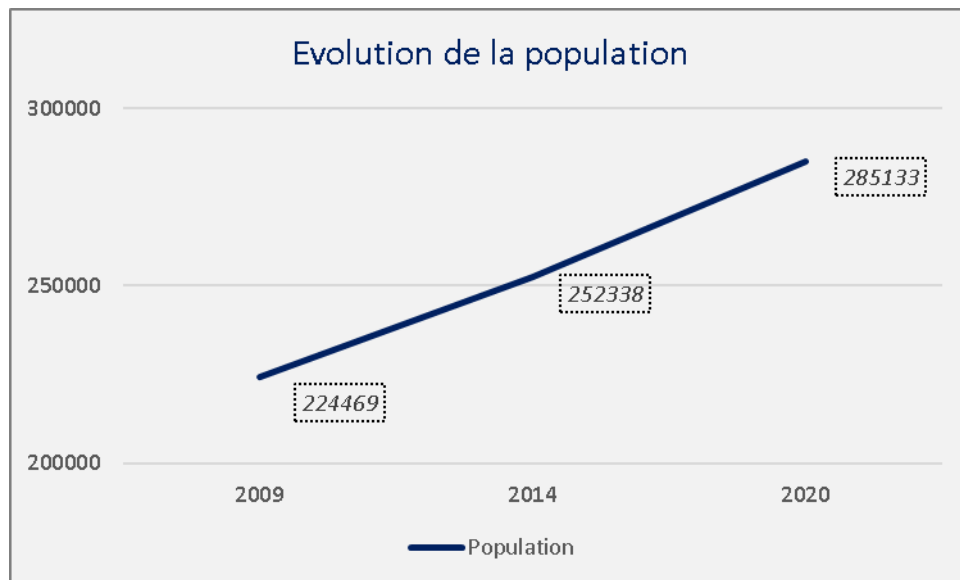
### 1. Eléments actualisés sur la démographie en Guyane- Fiche thématique

Le projet sportif territorial de la Guyane devra s'appuyer sur des éléments démographiques robustes. En effet, lors des différents arbitrages, et notamment au niveau des équipements sportifs, il faudra tenir compte de l'évolution de la population récente et à venir dans les prochaines années. Par ailleurs, il ne sera pas ici évoqué les flux migratoires illégaux massifs, difficilement quantifiables. Pour indication, le SRDT de 2018 établissait le nombre d'arrivée illégales à 50 000 environ.

Dès lors, comment planifier une politique sportive en accord avec les évolutions démographiques du territoire en cours et à venir ?

*Croissance de la population Guyanaise<sup>20</sup>*

Evolution de la population guyanaise



La tendance d'évolution de la population de 2009 à 2020 est à la hausse :

- +12,4% entre 2009 et 2014
- +13% entre 2014 et 2020
- +27% sur l'ensemble de la période 2009-2020

Répartition de la population par tranche d'âges (2020)

| Population | Tranche d'âge | %    |
|------------|---------------|------|
| 92 994     | 0-14 ans      | 32,6 |
| 66 057     | 15-29 ans     | 23,2 |
| 57 569     | 30-44 ans     | 20,2 |
| 42 841     | 45-59 ans     | 15   |

<sup>20</sup> INSEE

|        |             |   |
|--------|-------------|---|
| 19 991 | 60-74 ans   | 7 |
| 5 680  | 75 ans et + | 2 |

Les chiffres reflètent la jeunesse prégnante en Guyane (plus de 55% de la population avait moins de 30 ans en 2020).

#### Evolution de la population par EPCI

Les données suivantes sont extraites des recensements INSEE 2015 (utilisés pour le SRDT) et 2020<sup>21</sup>. Cette typologie reprend celle utilisée dans le SAR, avec un découpage de l'ouest guyanais en deux. Toutefois, les données 2020 n'ont pu être récoltées pour permettre ce découpage territorial.

| EPCI    | Population 2015 | Population 2020 | % variation | % pop totale (2020) |
|---------|-----------------|-----------------|-------------|---------------------|
| CACL    | 131 922         | 151 887         | +15.1%      | 53.3%               |
| CCEG    | 6 900           | 7 307           | +5.9%       | 2.6%                |
| CCOG-BM | 70 620          | 96 306          | +7.1%       | 33.8%               |
| CCOG-HM | 19 272          |                 |             |                     |
| CCDS    | 31 151          | 29 633          | -4.9%       | 10.4%               |

On constate ainsi une forte progression dans la CACL mais aussi dans la CCOG et dans une moindre mesure dans l'est guyanais (à relativiser car représentant seulement 2.5% de la population totale). Attention tout de même, les prévisions de l'INSEE tendent à montrer un rattrapage rapide de l'ouest Guyanais par rapport à la CACL, tel que cela avait été souligné dans le SAR (2016).

#### *Eléments de prospective*

Les éléments de prospective suivants sont extraits d'une étude INSEE<sup>22</sup> qui table ses prévisions jusqu'en 2070. Pour les besoins de ce diagnostic, il ne paraît pas essentiel de se projeter aussi loin. Aussi établissons-nous deux points de passage qui sont l'année 2030 et l'année 2050.

De plus, l'étude INSEE propose trois scénarios d'évolution de la population :

- Un scénario bas
- Un scénario central
- Un scénario haut

Nous donnerons ici uniquement des éléments issus du scénario central.

#### Evolution de la population

| Année | Population | Augmentation (en %) |
|-------|------------|---------------------|
| 2020  | 285 133    | /                   |
| 2030  | 336 925    | +18.2%              |
| 2050  | 420 992    | +25%                |

On constate que le défi démographique sera immense dans les années à venir avec une explosion de la population. On pourra toutefois regretter que les données disponibles ne permettent pas d'effectuer une scénarisation à l'échelle des EPCI.

<sup>21</sup> <https://www.open-collectivites.fr/epci/ca-du-centre-littoral-249730045/>

<sup>22</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6664334>

### Répartition de la population par tranche d'âges

Les données disponibles par tranches d'âges sont uniquement disponibles pour 2042 et 2070. Bornons-nous aux éléments de 2042 pour établir de premiers constats.

| Ages      | Population | % de la population |
|-----------|------------|--------------------|
| -20 ans   | 143 000    | 37%                |
| 20-39 ans | 109 000    | 28%                |
| 40-64 ans | 94 000     | 24%                |
| >65 ans   | 44 000     | 11%                |

Les données tendent à montrer que la jeunesse sera encore fort nombreuse dans les vingt prochaines années. Aussi, une tendance au vieillissement de la population sera à considérer (11% de la population aurait plus de 65 ans en 2042). Le projet politique de la Guyane ne pourra ainsi pas faire l'économie de considérer cet élément, déjà visible actuellement.

#### *Éléments de conclusion*

Deux défis seront ainsi à relever :

- L'accompagnement des jeunes en matière d'éducation, de logement, d'emploi et bien sûr de sport
- L'accompagnement des séniors dont on constate une multiplication par 5 par rapport à 2013 en 2050 (INSEE, 2019)

## 2. Éléments actualisés sur le haut niveau en Guyane- Fiche thématique

Les éléments de constat présents dans le diagnostic de 2019 sont toujours effectifs : pas de sport professionnel au sens strict, absence d'un CREPS sur le territoire, sportifs guyanais qui souhaitent partir en métropole. Dès lors, la Guyane doit-elle vraiment donner priorité au développement du haut niveau ?

Pour donner des premiers éléments de réponse, il s'agira d'actualiser les données recueillies lors de l'élaboration du SRDT et, éventuellement, constater des évolutions sur les sportifs de haut niveau inscrits sur liste ministérielle<sup>23</sup>. Ensuite un aperçu des parcours possibles vers le haut niveau sera nécessaire. Enfin, nous verrons quelles sont les perspectives pour le développement du haut niveau en Guyane.

### *Les sportifs de haut niveau guyanais*

#### Effectifs régionaux 2023

La nomenclature proposée par les listes ministérielles regroupe trois catégories<sup>24</sup>:

- Sportifs de haut niveau : Elite, Senior, Relève, Reconversion
- Espoirs
- Collectifs nationaux

Pour l'année 2023, la Guyane trouve 55 sportifs sur listes ministérielles. Ces 55 individus représentent des catégories et des disciplines différentes comme le prouvent les tableaux suivants :

| Catégorie            | Nombre de sportifs guyanais |
|----------------------|-----------------------------|
| Espoirs              | 53                          |
| Relève               | 1                           |
| Collectifs Nationaux | 1                           |

Tableau 1 : Répartition des sportifs guyanais inscrits sur liste ministérielle selon leur catégorie

On constate tout d'abord que l'écrasante majorité des sportifs inscrits sont des espoirs.

| Discipline  | Nombre de sportifs guyanais |
|-------------|-----------------------------|
| Athlétisme  | 3                           |
| Basket-ball | 20                          |
| Cyclisme    | 1                           |
| Danse       | 1                           |
| Escrime     | 1                           |
| Football    | 1                           |
| Handball    | 25                          |
| Natation    | 1                           |
| Rugby       | 1                           |
| Voile       | 1                           |

Tableau 2 : Répartition des sportifs guyanais inscrits sur liste ministérielle selon leur discipline

<sup>23</sup> <https://www.sports.gouv.fr/liste-des-sportifs-francais-de-haut-niveau-60>

<sup>24</sup> Les définitions de chaque catégorie sont à retrouver ici : <https://www.sports.gouv.fr/mises-en-listes-ministerielles-1838>

Par ailleurs, 10 disciplines étaient représentées par les sportifs de haut niveau gyanais en 2023 sur les listes ministérielles. De plus, les sports collectifs que sont le basket-ball et le handball sont largement représentés.

### Evolution du haut niveau

Afin de savoir si une évolution existe sur les dernières années, il est intéressant de se pencher sur les listes ministérielles des années précédentes.

| Année | Nombre de sportifs gyanais |
|-------|----------------------------|
| 2018  | 37                         |
| 2019  | 32                         |
| 2020  | 31                         |
| 2021  | 33                         |
| 2022  | 46                         |
| 2023  | 55                         |

Tableau 3 : Evolution du nombre de sportifs gyanais inscrits sur liste ministérielle depuis 2018

Les deux dernières années témoignent d'une croissance de sportifs gyanais inscrits sur listes ministérielles. Notons que pour toutes ces années, la grande majorité de ces sportifs étaient en catégorie « espoirs ».

| Discipline        | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|
| Athlétisme        | 8    | 6    | 5    | 4    | 5    | 3    |
| Basket-ball       | 21   | 18   | 18   | 17   | 18   | 20   |
| Boxe              | 1    |      |      |      |      |      |
| Cyclisme          |      |      |      |      | 1    | 1    |
| Danse             |      |      |      |      |      | 1    |
| Escrime           | 1    |      | 1    |      |      | 1    |
| Football          |      |      |      | 4    |      | 1    |
| Handball          |      |      |      | 1    | 20   | 25   |
| Judo              |      |      |      |      | 1    |      |
| Natation          |      |      |      | 1    |      | 1    |
| Pentathlon        | 1    |      |      |      |      |      |
| Rugby             |      |      |      |      | 1    | 1    |
| Squash            | 4    | 4    | 5    | 4    |      |      |
| Taekwondo         | 1    |      |      | 1    |      |      |
| Tennis            |      | 1    | 2    | 1    |      |      |
| Voile             |      |      |      |      |      | 1    |
| Volley-ball       |      | 3    |      |      |      |      |
| Nb de disciplines | 7    | 5    | 5    | 8    | 6    | 10   |

Tableau 4 : Représentation des disciplines par années

Les disciplines dans lesquelles les sportifs sont inscrits sur liste ministérielle sont peu nombreuses et inconstante, à l'exception de l'athlétisme, du basket-ball et dernièrement du handball

En somme, même si une légère évolution est notable, notamment sur le nombre de disciplines représentées, il faut relativiser la capacité de la Guyane à produire des sportifs de haut niveau.

Ce constat avait déjà été établi dans le SRDT, notant que le développement du sport de masse pourrait jouer un rôle dans la production de plus de sportifs de haut niveau.

## L'accès vers le haut niveau

### Par le parcours scolaire

Le développement d'une politique sportive permettant l'émergence de sportifs aguerris doit forcément être en lien avec le parcours éducatif. De fait, la Guyane dispose déjà de quelques dispositifs en la matière dont il convient de parler.

Premièrement, la Guyane dispose de 31 « sections sportives scolaires » à la rentrée 2023<sup>25</sup> au sein de 24 établissements pour un total de 823 « bénéficiaires ». Ce nombre stagne depuis désormais 4 ans, en considérant que l'ensemble des moyens dédié aux sections sportives scolaires est alloué. Toutefois, il faut noter que l'objet des SSS n'est pas de produire des champions : « *Les sections sportives scolaires peuvent contribuer à la formation de jeunes sportifs de bon niveau et de futurs éducateurs, arbitres, officiels ou susciter une vocation de dirigeant. Elles permettent aux élèves d'atteindre un bon niveau de pratique sans pour autant avoir pour objet la formation de sportifs de haut niveau.* »<sup>26</sup>. Le dispositif semble néanmoins fonctionner et permettre à un nombre très raisonnable d'enfants d'en bénéficier.

Les sections d'excellence sportive ont en revanche la vocation de produire des sportifs de haut niveau. Il en existe une seule et unique en Guyane, la SES de la Ligue de Football de Guyane au collège Holder (Cayenne). Cette section représente une vingtaine de joueurs sur les classes de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>.

Ces éléments témoignent des faibles possibilités de parcours d'accès vers le haut niveau dès le plus jeune âge en lien avec le parcours scolaire. Des réflexions sont peut-être à mener sur l'aménagement du temps scolaire pour favoriser le double cursus. Il existe toutefois un Institut (IFAS) qui permet de nuancer ces propos.

### L'IFAS

L'Institut de Formation et d'Accès au Sport de Haut niveau est un établissement situé à Cayenne. L'IFAS se veut être garante d'un double projet, à la fois vers l'accession au haut niveau mais aussi vers le parcours scolaire et l'insertion professionnelle.

En 2019, pour sa quatrième année d'ouverture, 47 sportifs fréquentaient l'IFAS, puis 52 en 2021. Plusieurs disciplines ont été représentées depuis son ouverture (basket-ball, football, handball, athlétisme, karaté, natation, rugby, boxe, escrime, etc.).

Il est ainsi largement possible de corréliser les chiffres des sportifs inscrits sur liste ministérielle à ceux des pensionnaires de l'IFAS notamment au niveau des basketteurs, nombreux à l'IFAS (19 en 2019, 17 en 2021).

### *Quelles perspectives ?*

#### Des premières pistes de réflexion

Ces éléments initiaux de diagnostic ainsi qu'un premier groupe régional de travail sur le haut niveau ont permis de faire émerger quelques pistes qu'il convient d'évoquer :

Premièrement, il apparaît que l'absence de CREPS, de structures médicales et paramédicales et de pôles d'excellences soit un frein au développement du haut niveau sur le territoire. Par ailleurs, il a été évoqué le manque de liens entre les ligues, le rectorat, les fédérations et l'IFAS. Cette carence doit

<sup>25</sup> Compte rendu de la commission académique des Sections sportives scolaires / Section d'excellence sportive

<sup>26</sup> Bulletin officiel n°18 du 30 avril 2020

pouvoir être adressée pour envisager un développement plus abouti. Enfin, la formation semble être également un frein au développement du haut niveau (pas de filière STAPS, pas de formation pour les cadres, etc.).

### Le haut-niveau, une vraie priorité ?

La mise en place d'une politique de développement du haut niveau implique des priorisations importantes dans de nombreux domaines : formation, infrastructures de haut niveau, suivi des sportifs, etc.

Le haut niveau permet souvent de rayonner, de mettre en valeur le territoire et le savoir-faire local en matière de formation des sportifs. Mais celui-ci ne représente qu'une infime partie des pratiquants. Dès lors, et au regard de l'entière du diagnostic et des carences identifiées, il est légitime de s'interroger sur la pertinence d'investir dans le haut niveau tant les sujets à adresser sont nombreux. En d'autres termes, est-il préférable d'investir dans une politique pour le haut niveau qui profiterait à quelques-uns plutôt que d'investir dans le sport de masse (infrastructures de proximité, développement des clubs, sport santé, etc.) ?

#### *Éléments de conclusion*

L'analyse des données sur le haut niveau met en exergue deux points particuliers qu'il conviendra d'adresser au cours des ateliers menés par les différents groupes de travail :

- La carence de transversalité pour mettre en place une stratégie globale doit être une thématique prioritaire
- La priorité à accorder non pas au sport de haut niveau mais aux Sections sportives Scolaires pour former de futurs cadres, dirigeants, éducateurs